

*Pour information — document sans caractère officiel***EMBARGO:**
24 février 2010,
11 heures (HEC)

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Les efforts de lutte contre la drogue déployés à l'échelle internationale ne peuvent avoir d'effets à long terme que s'ils s'accompagnent d'efforts continus pour réduire la demande de drogues illicites. C'est la raison pour laquelle les auteurs des Conventions internationales relatives au contrôle des drogues ont imposé aux gouvernements l'obligation de réduire la demande. L'adoption en 1998, à la session extraordinaire de l'Assemblée générale, de la Déclaration sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande de drogues, ensemble de normes mondialement acceptées, a également constitué un important pas en avant à cet égard.

La prévention de l'abus de drogues est un aspect crucial de la réduction de la demande. La prévention primaire englobe l'ensemble des mesures destinées à prévenir et à réduire l'abus de drogues au sein des populations qui n'en consomment pas ou pas régulièrement. Il est tout à fait justifié que la société s'emploie de manière concertée à prévenir l'abus de drogues, car la moindre expérience de consommation à un jeune âge peut avoir de graves conséquences: blessure accidentelle, surdose ou arrestation, par exemple.

Les stratégies de prévention primaire doivent s'adresser à la population dans son ensemble et aux groupes plus particulièrement vulnérables à l'abus de drogues. Si des actions de grande envergure peuvent apporter beaucoup plus du point de vue de la sensibilisation et entraîner une réduction de la demande, elles ne seront peut-être pas assez ciblées ou poussées pour répondre efficacement aux besoins des groupes vulnérables. Pour porter ses fruits, une stratégie de prévention de l'abus de drogues devrait inclure deux types de mesures.

Les stratégies de prévention primaire ne sont efficaces que si elles sont traduites en actes. Trop souvent, la priorité va à des actions à grand retentissement mais de courte durée, comme des campagnes médiatiques isolées. Pour produire des effets significatifs sur les plans social et économique, les mesures de prévention doivent s'accompagner d'autres mesures.

Problème permanent, l'abus de drogues requiert une attention et une action constantes. Sa prévention est une question fondamentale de santé publique. Les activités de prévention devraient ainsi être intégrées aux programmes relatifs à la santé publique, à la promotion de la santé et au développement des enfants et des jeunes. Il faut que les décideurs engagent des ressources à cette fin.

Des efforts de prévention primaire venant uniquement des pouvoirs publics ne peuvent pas donner de bons résultats. Il est indispensable de forger des partenariats avec la société civile aux niveaux local, national et international pour garantir le meilleur emploi possible de ressources limitées et pour réduire plus efficacement la prévalence de l'abus de drogues. Parce qu'elles jouent concrètement un rôle considérable dans ce domaine, les organisations non gouvernementales ont un point de vue important, dont les décideurs doivent tenir compte.

La Présidente de
l'Organe international de contrôle des stupéfiants

Sevil Atasoy

